

WEBINAIRE • MERCREDI 6 OCTOBRE - 9H à 10H

Identité Nationale de Santé (INS) :

Implémentation de l'INS, Intégration d'INSi et Diffusion de l'INS

Elsa Créac'h
Responsable
de missions
ANS

Sébastien Houget
Directeur de projets
GIE SESAM-Vitale

Etienne De Benoist
Directeur de projets
CNAM

Grégory Guazzelli
Chef de projets MOA
CNAM

Bonnes pratiques pour la web-conférence



1. Communiquer via Livestorm

- Tout au long de la présentation, vos micros et caméras sont coupés : le chat permettra de dialoguer et de poser les questions.

2. Revoir le webinaire

- Ce webinaire est enregistré. Il sera mis en ligne prochainement sur le site internet et sur la chaîne Youtube de l'Agence.
- Indiquez votre email dans les commentaires si vous souhaitez recevoir le support de présentation rapidement.

Au programme

1. Introduction
2. Implémentation de l'INS
3. Intégration d'INSi
4. Diffusion de l'INS
5. Conclusion

1. Introduction



Qu'est ce que l'INS ? Pourquoi la mettre en œuvre ?

GARCIA Sarah-Lou
 chez son médecin

GARCIA-HAMADI Sara-Lou
 chez son dentiste

HAMADI Sara-Lou
 chez son kiné

GARCIA-HAMADI Sara Lou
 chez son gynéco

GARCIA-HAMMADI Sarah-Lou
 à son hôpital

GARCIA HAMADI Sarah-Lou
 dans son labo

Cherchez l'erreur.

Trait d'identité
 INS N°1

Trait d'identité
 INS N°2

Trait d'identité
 INS N°3

Trait d'identité
 INS N°4

Trait d'identité
 INS N°5

N°
 matricule
 INS

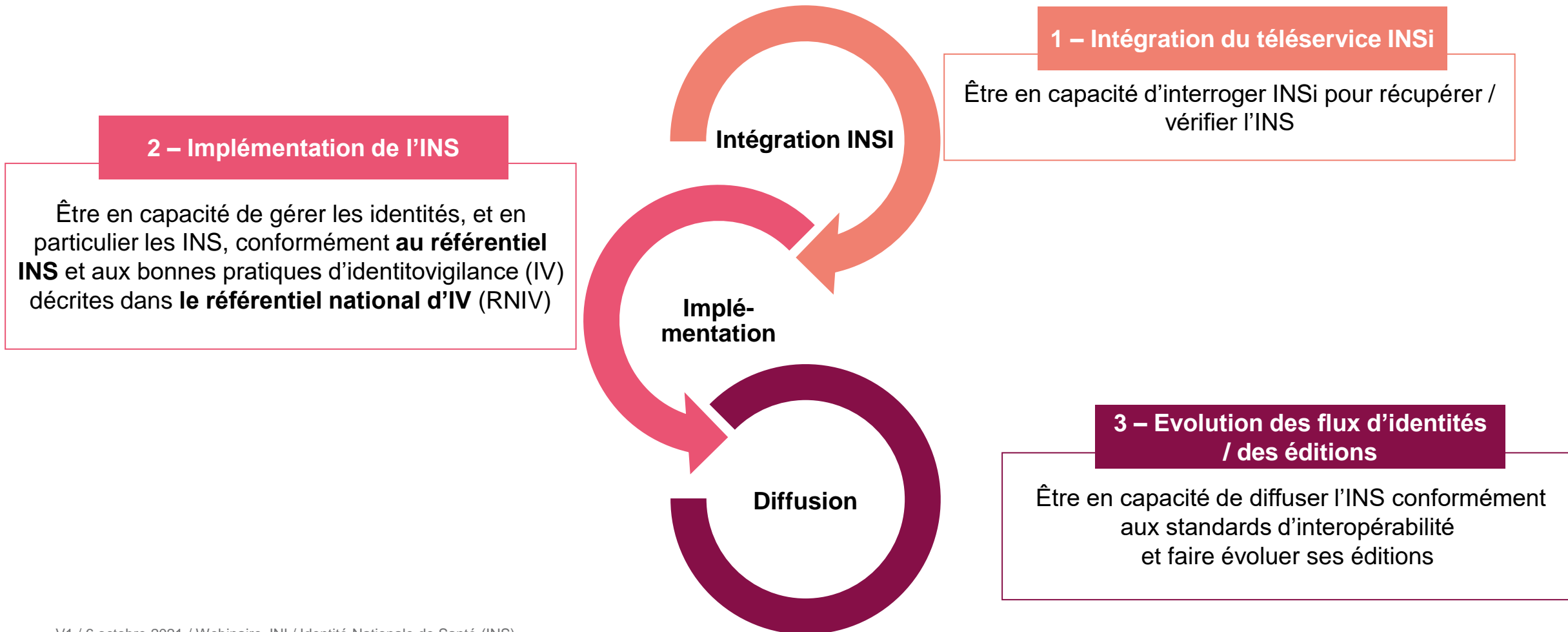
COMPTE RENDU D'HOSPITALISATION
 LE 12/02/2021

 IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ (INS) :
 Nom de naissance : GARCIA-HAMMADI
 Prénom(s) de naissance : Sarah-Lou Anna
 Né(e) le : 21/01/1977 Sexe : F
 Lieu de naissance (code INSEE) : 01154
 N° matricule INS : 2 77 01 01 154 003 29
 Identité qualifiée

 MOTIF D'HOSPITALISATION :
 Fracture

Pas de doute possible.

La mise en œuvre de l'INS pour les éditeurs : 3 « marches » à franchir



L'INS : un parcours guidé sur G-NIUS pour vous aider



Retrouvez ce parcours sur :
<https://gnius.esante.gouv.fr/le-parcours-guide-de-mise-en-oeuvre-de-lins>

Quelques chiffres clés



92 éditeurs autorisés CNDA, soit
146 logiciels



975 000 appels à INSi sur
septembre



77 solutions déployées dans plus de **503** structures et auprès
de **7 986** structures / professionnels libéraux



6 DSR publiés intégrant les exigences INS,
1 en cours de concertation

2. Implémentation de l'INS

Les données que tous les logiciels doivent être en mesure de gérer

- **Matricule INS** (s'il existe, avec son **OID**)
- **Traits stricts :**
 - Nom de naissance (nom de famille)*
 - Prénom(s) de naissance (liste)
 - 1^{er} prénom de naissance*
 - Date de naissance*
 - Sexe*
 - Lieu de naissance (code INSEE)*
- **Traits complémentaires :**
 - Nom utilisé (nom porté dans la vie courante)
 - Prénom utilisé (prénom porté dans la vie courante)

**Alimentation de ces
champs obligatoire pour la
création d'une identité*



Point de vigilance

Les traits INS doivent remplacer, dès que possible, les traits locaux : nom de naissance, prénom(s) de naissance, date de naissance, sexe et code lieu de naissance.

Le 1^{er} prénom de naissance doit se déduire de la liste des prénoms retournée par INSi. Le nom utilisé et le prénom utilisé **ne sont pas retournés par INSi.**

Focus sur le format des données

Nom du champ	Règles historiques de saisie communément appliquées	Informations retournées par INSi
Nom / Prénom(s) de naissance	En majuscule, sans accent ni signe diacritique, sans possibilité d'utiliser des tirets et des apostrophes (remplacés par un espace), en lien avec l'instruction DGOS 2013.	En majuscule, sans accent, sans signe diacritique, avec possibilité d'utiliser des tirets et des apostrophes.
Prénom de naissance	Saisie uniquement du premier prénom de naissance .	Liste des prénoms, séparés par des espaces.
Date de naissance	Valeurs exceptionnelles non acceptées.	Peut comporter certaines valeurs exceptionnelles (jour et/ou mois en 00).
Sexe	Valeur « I » possible.	Valeur « I » non transmise.
Lieu de naissance	Code postal .	Code INSEE , différent du code postal Nécessité d'accepter les codes INSEE disparus (regroupement de commune...).

Point de vigilance

L'éditeur ne doit pas intégrer les éventuelles INS retournée par INSi si la date de naissance comporte des « 00 » ou si l'un des champs nom / prénom ou sexe est vide.



Focus sur la recherche d'antériorité

- **La recherche d'antériorité doit être insensible aux tirets/apostrophes.**
- **La recherche d'antériorité doit permettre d'interroger sans distinction les champs nom/prénom(s) de naissance et les champs nom/prénom utilisé.**

Focus sur l'accès aux données

- **Les accès à l'INS et au téléservice INSi doivent être tracés.**
- **Le responsable de traitement doit avoir la possibilité de gérer des habilitations suffisamment fines pour que seules les personnes autorisées puissent accéder à l'INS et au téléservice INSi.**

Les statuts de l'identité

Identité créée ou mise à jour sur la base des retours d'INSi



Vérification de l'identité de l'utilisateur avec un dispositif à haut degré de confiance



	Identité provisoire	Identité récupérée	Identité validée	Identité qualifiée
Identité créée ou mise à jour sur la base des retours d'INSi				
Vérification de l'identité de l'utilisateur avec un dispositif à haut degré de confiance				

Des attributs viennent compléter ces 4 statuts : identité douteuse, identité fictive, identité homonyme

Les règles de gestion associées aux statuts de l'identité (liste non exhaustive)

- **Diffusion d'une INS. Règle de gestion fondamentale, valable pour tous les logiciels :** le matricule INS et son OID ne peuvent être diffusés qu'à condition que l'identité soit au statut « identité qualifiée ».
- **Modification d'une INS.** Le matricule INS, son OID et les 5 traits stricts ne doivent plus être modifiés lorsque l'identité est au statut « identité récupérée » ou « identité qualifiée », sauf habilitation spécifique.
- **Modification d'une INS.** Toute modification des traits stricts de référence d'une identité au statut « identité récupérée » ou « identité qualifiée » doit impliquer :
 - de supprimer (invalider) automatiquement les champs relatifs au matricule INS et à son OID,
 - de déclasser le statut de l'identité au niveau inférieur,
 - de propager les modifications à apporter.

3. Intégration d'INSi



Présentation de l'opération de récupération d'INSi (1/2)

- **Objectif de cette opération** : récupérer l'INS de l'utilisateur pour créer ou mettre à jour son identité
 - L'appel nécessaire uniquement si l'acteur de santé n'a pas encore une identité au statut « identité récupérée » ou « identité qualifiée ».
 - L'appel est réservé aux logiciels référentiels d'identités.
- **Contexte d'usage** (quelques exemples) :
 - **en présence du patient** (lors de son accueil administratif ou lors de sa prise en charge),
 - **en amont de sa venue** (gestion des préadmissions par exemple),
 - **à partir d'informations transmises par un tiers** (par le professionnel requérant dans le cas de la télémédecine par exemple).



Présentation de l'opération de récupération d'INSi (2/2)



- **Identification électronique** : par CPx nominative, mais bientôt également par certificat logiciel (certificat logiciel de l'acteur du monde de la santé).
- **Modalités d'appel** : par carte vitale ou par traits.
- **Données en entrée** :

Appel par carte vitale	Appel par traits
<p>Recherche à partir de l'insertion de la carte vitale, et lecture des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NIR de l'individu • Date de naissance • Rang • <i>Nom de naissance du porteur (si présent en carte)</i> 	<p>Recherche à partir des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nom de naissance • Prénom(s) (<i>1 appel par prénom, en commençant par le prénom usuel, puis éventuellement 1 appel avec l'ensemble des prénoms</i>) • Date de naissance • Sexe • <i>Code lieu de naissance (facultatif)</i>

- **Données en sortie** :
 - Retour « 00 » : une identité trouvée (+ INS associée)
 - Retour « 01 » : aucune identité trouvée
 - Retour « 02 » : plusieurs identités trouvées

Présentation de l'opération de vérification d'INSi (1/2)



- **Objectif de cette opération** : s'assurer de la cohérence d'une INS avec les bases de référence :
 - pour une identité contenue dans son propre référentiel d'identités,
 - ou pour une identité transmise par un acteur appartenant à un domaine d'identification différent (uniquement si le récepteur n'a pas déjà récupéré l'INS de l'utilisateur)
- **Contexte d'usage** :
 - [Tout logiciel] : réception d'une INS à l'occasion d'un échange / partage de données de santé
 - [Uniquement référentiels d'identités] :
 - passage en revue de la base des usagers environ tous les 5 ans,
 - vérification de l'INS de l'utilisateur en amont/lors de sa prise en charge (par exemple, lors de la gestion des préadmissions).

Présentation de l'opération de vérification d'INSi (2/2)



- **Identification électronique** : par CPx nominative, mais bientôt également par certificat logiciel (certificat logiciel de l'acteur du monde de la santé).
- **Modalités d'appel** : appel unitaire ou appels en masse.
- **Données en entrée** : **INS**
- **Données en sortie** : **OK ou KO**

4. Diffusion de l'INS



Quelles sont les données à diffuser ?

Les données suivantes sont obligatoirement à diffuser sur toute donnée de santé :

- **Matricule INS (suivi de sa nature)**
- **Nom de naissance**
- **1^{er} prénom de naissance**
- **Date de naissance**
- **Sexe**

Seul le 1^{er} prénom de naissance est obligatoirement à transmettre : les autres prénoms peuvent être transmis de façon facultative.

La transmission du code lieu de naissance est facultative.

Comment diffuser l'INS ?

Transmission informatisée, en respectant le CI-SIS (annexe INS)



- HL7 Version 3 Clinical Document Architecture (CDA R2)
- Domaine Patient Administration d'HL7 Version 3
- HL7 FHIR
- IHE PAM et flux HL7 Version 2
- DICOM
- IHE XDS - XDM

Transmission sur les données de santé ayant vocation à être imprimées

- « en clair » (blocmarque proposé à titre indicatif)
- **sous la forme d'un datamatrix** (spécification en ligne sur le site de l'ANS)

IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ (INS)			
Bien identifié·e, bien soigné·e			
Nom de naissance	Garcia-Hammadi		
Prénom(s) de naissance	Sarah-Lou Anna		
Date de naissance	21/01/1977	Sexe	F
Lieu de naissance (code INSEE)	01154		
N° matricule INS	2 77 01 01 154 003 29		
NIR	X	NIA	



INS non signée

Adresse de messagerie sécurisée de l'utilisateur* : 277010115400329@patient.mssante.fr

5. Conclusion



Vous guider

Parcours INS G-NIUS

Vous accompagner

Echanges individuels avec les experts ANS / GIE SESAM-Vitale

Répondre à vos questions

**Support
GIE SESAM-Vitale**

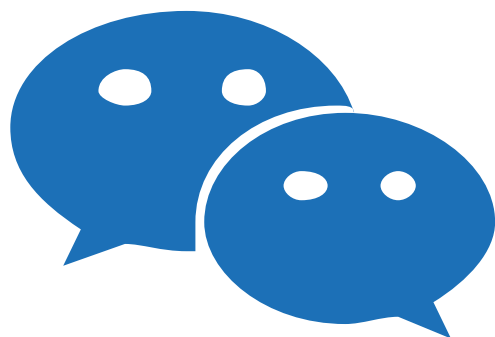


G_NIUS
FACILITER LA VIE DES ENTREPRENEURS
EN SANTÉ NUMÉRIQUE



Centre-de-service@sesam-vitale.fr

02 43 57 42 88



**Temps d'échange
Avez-vous des questions ?**



Merci de votre attention.

Vous retrouverez le replay de ce webinaire
sur notre chaine YouTube

Vous pouvez donner votre avis sur ce webinaire

<https://forms.office.com/r/i5kr9Fd04A>



 5 ET 6 OCTOBRE 2021
Journées
Nationales
des Industriels

Merci de votre écoute
et participation





esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'Agence du Numérique en Santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.

tech.esante.gouv.fr

Le portail dédié aux Industriels.

 [@esante_gouv_fr](https://twitter.com/esante_gouv_fr)

 [linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante](https://www.linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante)